



Plus de 156 000 habitants dans les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville

En Centre-Val de Loire, 52 quartiers, abritant 6 % de la population régionale, sont identifiés comme prioritaires par la nouvelle géographie de la politique de la ville. Les habitants disposent de revenus faibles du fait même de la constitution de ces quartiers. Ils sont relativement jeunes, peu diplômés et plus souvent de nationalité étrangère qu'en moyenne métropolitaine. Ils cumulent des difficultés d'accès à l'emploi et des difficultés sociales : surreprésentation de familles monoparentales et de grands ménages ou encore isolement.

Stéphanie Hérant

La politique de la ville, mise en oeuvre localement dans le cadre de contrats passés entre l'État et les collectivités territoriales, vise à fédérer l'ensemble de ces partenaires au bénéfice des quartiers en situation de décrochage. Son but est de réduire les inégalités entre les territoires. Fin 2014, la réforme de la géographie prioritaire a eu comme objectif de recentrer les efforts sur un nombre plus restreint de quartiers, rencontrant les difficultés les plus importantes. Au niveau de la métropole, les moyens publics se concentrent ainsi dorénavant sur 1 294 quartiers jugés les plus précaires.

Les quartiers prioritaires concentrent 6 % de la population régionale

En Centre-Val de Loire, 52 quartiers sont identifiés comme prioritaires. 156 100 personnes y résident. Ainsi, 6 % de la population régionale vit dans un quartier prioritaire, proportionnellement moins qu'en moyenne nationale (8 %) (figure 1). Cependant, ce taux dépasse 20 % dans les unités urbaines de Dreux, Pithiviers et Gien. Comme dans la plupart des autres régions de province, les quartiers sont de petite taille : plus de la moitié comptent moins de 2 000 habitants. Toutefois, sur les 80 quartiers prioritaires de plus de 10 000 habitants, 3 sont situés en Centre-Val de Loire : Bourges Nord à Bourges, Kennedy-Coty-Croix Chevalier-Sarrazines à Blois et La Source à Orléans.

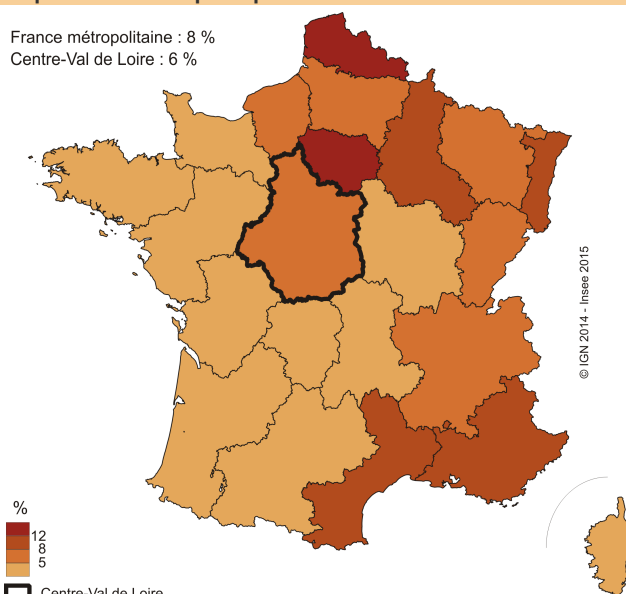
Une population avec de faibles revenus

L'identification des nouveaux quartiers prioritaires s'est faite sur le critère de la pauvreté monétaire. Ainsi, le revenu médian (*définitions*) des habitants des quartiers prioritaires de la région est faible : environ 8 800 euros par unité de consom-

mation (UC). C'est deux fois moins que le revenu régional de 19 200 euros (figure 2). C'est également peu par rapport à la moyenne métropolitaine des résidents des quartiers de la politique de la ville (9 600 euros). La région est ainsi au 7^e rang des régions ayant le plus faible revenu médian.

1 Part de la population régionale vivant en quartier prioritaire de la politique de la ville

France métropolitaine : 8 %
Centre-Val de Loire : 6 %

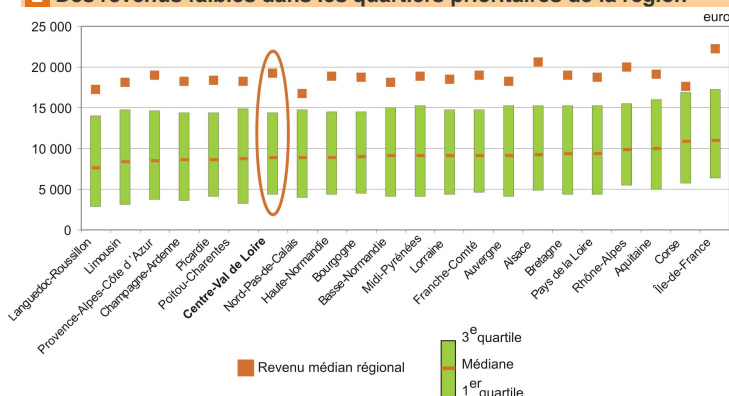


%
12
8
5
Centre-Val de Loire

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Près d'un tiers des habitants des quartiers ont des revenus inférieurs à 8 000 euros. À l'opposé, seuls 15 % disposent de plus de 14 000 euros. Les habitants du quartier Champ de la ville à Gien perçoivent de très faibles revenus (médiane de 6 200 euros par UC) alors que ceux des Blossières à Orléans sont moins défavorisés (médiane de 11 400 euros par UC).

2 Des revenus faibles dans les quartiers prioritaires de la région



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Un résident des quartiers sur trois est en situation précaire. C'est plus qu'en moyenne des quartiers de France métropolitaine où la part de la population à bas revenus (*définitions*) est de 29 %. En Centre-Val de Loire, cette part varie de 13 % aux Chaises à Saint-Jean-de-la-Ruelle à 47 % dans le quartier Champ de la ville à Gien.

Une population peu diplômée

Dans la région, un quart des habitants des quartiers prioritaires a moins de 15 ans (*figure 3*). Le quartier Lignerolles à Fleury-les-Aubrais est le plus jeune avec 36 % de sa population âgée de moins de 15 ans. À l'opposé, le quartier Bords de Loire, sur la commune de Tours, n'abrite que 16 % de jeunes.

Par ailleurs, 78 % de la population des quartiers prioritaires est peu, voire pas diplômée (niveau inférieur au bac). La région ne présente pas de spécificité en la matière mais la situation est très diversifiée selon les quartiers. Les habitants des quartiers de Saint-Amand-Montrond, Romorantin-Lanthenay ou encore du Quartier Nord à Pithiviers ont un niveau de formation faible : près de neuf sur dix sont peu ou pas diplômés. Ceux des quartiers Maryse Bastié à Tours ou La Source à Orléans, dont les infrastructures scolaires se trouvent à proximité, sont plus souvent titulaires d'un diplôme.

La part de la population de nationalité étrangère est élevée (21 %) dans les quartiers de la région, supérieure de deux points à la moyenne des quartiers de France métropolitaine. Elle est particulièrement importante dans les quartiers Saint-Aignan à Pithiviers (42 %) et Montoire à Gien (38 %).

Une situation critique vis-à-vis de l'emploi

Moins de la moitié de la population des quartiers occupe un emploi, part plaçant la région en position médiane. Mais le Centre-Val de Loire se caractérise par une surreprésentation des emplois précaires (temps partiel, intérim...) dont la part atteint 25 % dans ces quartiers.

3 Les habitants des quartiers prioritaires de la région cumulent les difficultés

Indicateurs	nombre, %	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Population	156 100	4 872 600
Revenu médian par unité de consommation (UC)	8 800	9 600
Part de la population de moins de 15 ans	25,2	24,3
Part de la population de 60 ans ou plus	15,6	15,5
Part de la population étrangère	20,7	18,6
Taux d'emploi	45,5	47,4
Part des emplois précaires	26,3	21,4
Part des ménages recevant au moins une allocation chômage	27,9	25,1
Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac	77,9	74,8
Part des ménages de 6 personnes ou plus	5,0	5,2
Part des familles monoparentales	15,9	15,3

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Les femmes et les personnes de nationalité étrangère sont moins souvent en emploi, et, quand elles en ont un, sont plus touchées par la précarité des emplois. La situation est cependant diverse selon les quartiers de la région. Champ de la ville à Gien et Dunant-Kennedy à Dreux présentent les taux d'emploi parmi les plus faibles de métropole. À l'inverse, Dauphine à Orléans et Lignerolles à Fleury-les-Aubrais, sont en tête des quartiers métropolitains.

En lien avec ces difficultés d'insertion sur le marché du travail, 28 % des ménages des quartiers prioritaires de la région perçoivent au moins une allocation chômage. C'est le taux régional le plus élevé après celui de la Haute-Normandie. À La Verrerie à Amboise ou encore Vésine à Châtelette-sur-Loing, ces ménages sont particulièrement nombreux (40 %). À l'inverse, dans les quartiers La Chaussée à Montargis et Niqueux Bruère-Marcel Pagnol à La Riche, moins de deux ménages sur dix sont concernés.

Des situations familiales peu avantageuses

Les difficultés financières ou d'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires s'accompagnent de conditions de vie parfois difficiles. Les familles monoparentales et les ménages de six personnes ou plus y sont surreprésentés. Ceci peut constituer un frein à l'emploi, notamment pour les femmes. Vivre seul est aussi un phénomène plus fréquent dans ces quartiers que dans l'ensemble de la région. ■

Définitions

Le revenu **médian par unité de consommation** partage la population en deux groupes. La moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation (UC) inférieur à cette valeur, l'autre moitié déclare un revenu par UC supérieur.

Le seuil de **bas revenus** correspond au 1^{er} décile par UC de l'ensemble des unités urbaines comprenant au moins un quartier politique de la ville.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
@Insee 2015

Pour en savoir plus

- La nouvelle géographie prioritaire : www.gouvernement.fr/action/la-nouvelle-geographie-prioritaire
- Système d'information géographique de la politique de la ville : <https://siq.ville.gouv.fr>
- Données sur les quartiers de la politique de la ville : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/accueil.asp>
- Darriau V, Henry M. et Oswald N., Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires, in France, portrait social, Insee Références, Édition 2014, novembre 2014.

